

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 3 mai 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Intégration d'une parcelle dans le Domaine Public Communal**

La Ville intègre la parcelle inscrite au cadastre dans la commune d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch-Nord, au lieu-dit « Rue du Canal », n° 1598/18554, place voirie, d'une contenance de 57 ca du Domaine Privé de la Ville dans le Domaine Public Communal. Cette intégration se fait pour régulariser la situation existante, la parcelle faisant partie de la voirie publique de longue date.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Jessica Krebs  
Service Biens fonciers